

LE DEVOIR



MONDE

L'Écosse prépare un nouveau référendum sur l'indépendance
B 8

CULTURE

Lepage en amont et en aval de *Kanata*. La chronique d'Odile Tremblay. | **B 3**

CADRE
2

CULTURE

Yoko Ono, casseuse de conventions

Pas de répit pour les sinistrés



Dans plusieurs secteurs inondés par les crues printanières, l'eau a continué à monter, mercredi. Le niveau des lacs des Deux-Montagnes et Saint-Pierre devrait se stabiliser vers la fin de la semaine, mais la fonte de l'épaisse couche de neige qui recouvre toujours les régions plus au nord va continuer d'y alimenter les crues. Mince consolation : les eaux se retirent des berges de la rivière Chaudière, en Beauce. Sur notre photo, des résidents de Laval traversent un quartier inondé à l'aide d'un tracteur. PAGE A 5

VALÉRIAN MAZATAUD LE DEVOIR

III SIGNES RELIGIEUX

La CSDM se pliera à la loi

Les dirigeants scolaires s'opposent au projet de loi sur la laïcité, mais ils refusent de suivre la voie tracée par leurs collègues anglophones

MARCO FORTIER
LE DEVOIR

La plus grande commission scolaire du Québec s'oppose fermement à l'interdiction du port de signes religieux par les enseignants, mais n'irait pas jusqu'à prôner la désobéissance civile devant cette loi « impossible à gérer ».

La Commission scolaire de Montréal (CSDM) ferait de son mieux pour interdire aux enseignants et aux directions d'école de porter des signes religieux, même si ce projet de loi du gouverne-

ment Legault s'attaque à « un problème qui n'en est pas un ».

Le conseil de la CSDM a résolu mercredi soir de s'opposer au projet de loi sur la laïcité, sans toutefois aller aussi loin que les deux commissions scolaires anglophones de Montréal — qui n'appliqueront tout simplement pas l'interdiction de porter un signe religieux pour les enseignants ou les directions d'école.

« La loi n'est pas adoptée. On veut persuader le gouvernement de changer la loi, parce que son projet ne cor-

respond pas à la réalité et n'a pas de sens dans son application. Lorsqu'ils auront décidé, on fera des suivis », a dit Catherine Harel Bourdon, présidente de la CSDM, en entrevue au *Devoir*.

Les commissaires indépendants Violaine Cousineau et Jean-Denis Dufort estiment que la CSDM devrait carrément refuser d'appliquer une éventuelle interdiction des signes religieux pour son personnel. « Le gouvernement outrepassé les façons légitimes

VOIR PAGE A 2 : CSDM

III ENVIRONNEMENT

Montréal déclare la guerre au plastique

JEANNE CORRIVEAU
LE DEVOIR

On agit maintenant parce qu'on ne peut plus attendre. Les conséquences de la crise climatique se font déjà sentir.

LAURENCE LAVIGNE LALONDE



Emboitant le pas à d'autres villes nord-américaines, dont Vancouver, Montréal entend adopter une réglementation qui réduira l'utilisation des contenants de styromousse et de plastique à usage unique sur son territoire à compter du printemps 2020.

Les contenants en polystyrène utilisés pour les légumes, le poisson et la viande ou pour les commandes à emporter ainsi que les tasses, pailles et ustensiles jetables en plastique pourraient donc disparaître du paysage montréalais l'an prochain.

« Montréal part en guerre contre les contenants à usage unique et le suremballage », a résumé mercredi la conseillère Laurence Lavigne Lalonde, responsable du dossier de la transition écologique et de la résilience au comité exécutif. « On agit maintenant parce qu'on ne peut plus attendre. Les conséquences de la crise climatique se font déjà sentir. »

L'élue estime qu'il existe déjà des solutions pour remplacer le plastique, dont l'impact environnemental est important. Non seulement les contenants à usage unique coûtent cher à produire, mais ils remplissent les poubelles de rue et les sites d'enfouissement et polluent les océans. De plus, le plastique qui les compose peut prendre des centaines d'années à se décomposer.

La mairesse Valérie Plante juge que le délai d'un an que la Ville s'accorde pour élaborer son règlement lui permettra de déterminer jusqu'où il sera possible d'aller dans l'interdiction de certains contenants. Agir trop rapidement pourrait faire dérailler le plan, avance-t-elle : « Beaucoup de commerçants ont envie de faire ce virage et on veut les accompagner. On va travailler avec eux pour que quand le règlement sera en application, il tienne la route. »

VOIR PAGE A 4 : PLASTIQUE

INDEX

Editorial A6
Idées A7
Culture B1
Grille TV B2
Économie B4
Sports B6
Météo B6
Sudoku B6
Mots croisés B6
Monde B7
Avis légaux B7

III SCIENCE

Redonner la parole

Un dispositif permet de traduire la pensée à partir de signaux électriques qu'émet le cerveau

PAULINE GRAVEL
LE DEVOIR

Des chercheurs de l'Université de Californie à San Francisco ont mis au point une prothèse permettant de redonner la parole à des personnes l'ayant perdue lors d'un accident cérébral vasculaire ou en raison de la maladie neurodégénérative dont elles sont atteintes. Cette prothèse permet de synthétiser ce que ces personnes désirent exprimer verbalement à partir des signaux élec-

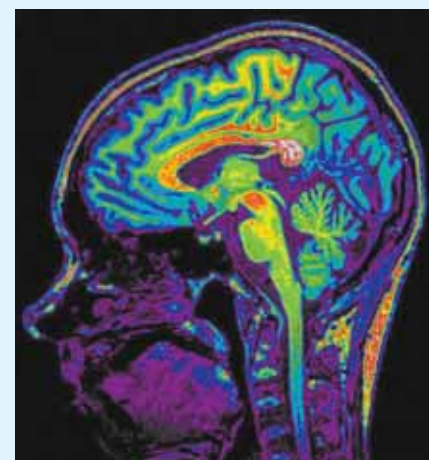
triques émis par les régions de leur cerveau impliquées dans la parole.

Actuellement, les personnes atteintes de graves paralysies les privant de la parole, comme le physicien Stephen Hawking qui souffrait d'une sclérose latérale amyotrophique, par exemple, font appel à un dispositif qui détecte les petits mouvements des yeux ou de la tête qu'elles arrivent encore à faire pour sélectionner chaque lettre composant les mots qu'elles veulent dire. Bien que ces dispositifs améliorent la qualité de vie des patients, ils traduisent leur pensée très lentement, générant tout au plus dix mots à la mi-

nute, alors que normalement nous émettons en moyenne 150 mots à la minute.

Dans le but de mettre au point une technologie capable de produire un discours plus fluide, les chercheurs se sont intéressés à l'activité du cerveau lorsque les personnes parlent. Ils ont alors découvert que les signaux émis par les centres de la parole situés dans le cortex ventral sensorimoteur constituaient en fait les instructions destinées aux différentes composantes du conduit vocal afin d'en coordonner les mouvements.

VOIR PAGE A 2 : PAROLE



UNIVERSITÉ MCGILL



7 783131 05005 119